



WLAN-IP-HD-Kamera mit WPS-Button und IR-Nachtsicht

PX-3755-675

→ Schnellstartanleitung

Ihre neue WLAN-IP-Kamera	4
Lieferumfang	4
Technische Daten	5
Wichtige Hinweise zu Beginn	8
Sicherheitshinweise	8
Wichtige Hinweise zur Entsorgung	9
Konformitätserklärung	9
Produktdetails	10
Inbetriebnahme	11
Montage	11
Software-Installation	11
Zugriff auf die Kamera	12
Drahtlosverbindung einrichten	15
Mit WPS	15
Ohne WPS	15
Fernzugriff über Smartphone	17
Fernzugriff über DDNS / Port-Weiterleitung	18
Port-Weiterleitung konfigurieren (Beispiel TP-Link)	19
Lizenzbedingungen	21

Informationen und Antworten auf häufige Fragen (FAQs) zu vielen unserer Produkte sowie ggfs. aktualisierte Handbücher finden Sie auf der Internetseite:

www.7links.me

Geben Sie dort im Suchfeld die Artikelnummer oder den Artikelnamen ein.

Sehr geehrte Kundin, sehr geehrter Kunde,

vielen Dank für den Kauf dieser WLAN-IP-Kamera, die Sie einfach per WPS in jedes Drahtlosnetzwerk einbinden können.

Bitte lesen Sie diese Schnellstartanleitung und befolgen Sie die aufgeführten Hinweise und Tipps, damit Sie die WLAN-IP-Kamera optimal einsetzen können.

**HINWEIS:**

Die Abbildungen in dieser Bedienungsanleitung sind beispielhaft und können von dem tatsächlichen Produkt abweichen.

Lieferumfang

- WLAN-IP-Kamera
- Netzwerkkabel (RJ45)
- Netzteil
- Montagematerial (Schrauben und Dübel)
- Software-CD
- Bedienungsanleitung

Technische Daten

Bildsensor	Sensor	High Definition Farb-CMOS-Sensor
	Auflösung	1280×720 Pixel (1 Megapixel)
	Mindestbeleuchtung	0 Lux (mit IR-Beleuchtung)
Linse	Linsentyp	Glaslinse
	Brennweite	f: 2,8 mm
	Blende	F 2,4
	Blickwinkel	max. 70°

Video	Bildkompression	H.264
	Framerate	max. 30 FPS, nach unten einstellbar
	Auflösung	720P (1280 x 720), VGA (640 x 480), VGA (640 x 360), QVGA (320 x 240), QVGA (320 x 180)
	Stream	Dual Stream
	Bildjustierung	Farbton, Helligkeit, Kontrast, Sättigung, Schärfe
	Bilddrehung	Kippen / Spiegeln
	Infrarotmodus	Automatisch oder manuell
	Nachtsicht	11 Infrarot-LEDs, bis 8 m Reichweite
	Audio	Input/Output
Audiokompression		PCM/G.726
Netzwerk	Ethernet	Ein 10/100Mbps RJ45-Port
	Fernzugriff	P2P, DDNS
	Netzwerkprotokoll	IP, TCP, UDP, http, HTTPS, SMTP, FTP, DHCP, DDNS, UPnP, RTSP, ONVIF

Systemvoraussetzungen	Kompatible Betriebssysteme	Windows XP, Vista, 7, 8 MacOS iOS Android
	Kompatible Browser	Microsoft Internet Explorer 7 oder höher, Mozilla Firefox, Google Chrome, Apple Safari
Andere Eigenschaften	Bewegungsmelder	Benachrichtigung über Email, Schnappschuss auf FTP-Server hochladen
	Privatzone	Manuell einstellbar
	Benutzerkonten	Drei Benutzer der Stufe 3
	Firewall	Unterstützt IP-Filter
	Reset	Über Reset-Taste
Energie	Stromversorgung	DC 5V / 2 A
	Verbrauch	5 W (max.)
Physische Eigenschaften	Maße	(ohne Standfuß) (B) 52 × (H) 90 × (T) 30 mm (mit Standfuß) 75 × 75 × 130 mm
	Gewicht	160 g

Umgebung	Betriebstemperatur	0 °C bis 40 °C
	Betriebsluftfeuchtigkeit	20 % bis 85 % nicht kondensierend
	Lagerungstemperatur	-10 °C bis +60 °C
	Lagerungsluftfeuchtigkeit	0 % bis 90 % nicht kondensierend

Wichtige Hinweise zu Beginn

Sicherheitshinweise

- Diese Bedienungsanleitung dient dazu, Sie mit der Funktionsweise dieses Produktes vertraut zu machen. Bewahren Sie diese Anleitung daher gut auf, damit Sie jederzeit darauf zugreifen können.
- Ein Umbauen oder Verändern des Produktes beeinträchtigt die Produktsicherheit. Achtung Verletzungsgefahr!
- Öffnen Sie das Produkt niemals eigenmächtig. Führen Sie Reparaturen nie selbst aus!
- Behandeln Sie das Produkt sorgfältig. Es kann durch Stöße, Schläge oder Fall aus bereits geringer Höhe beschädigt werden.
- Halten Sie das Produkt fern von extremer Hitze.
- Tauchen Sie das Produkt niemals in Wasser oder andere Flüssigkeiten.
- Technische Änderungen und Irrtümer vorbehalten!



Wichtige Hinweise zur Entsorgung

Dieses Elektrogerät gehört nicht in den Hausmüll. Für die fachgerechte Entsorgung wenden Sie sich bitte an die öffentlichen Sammelstellen in Ihrer Gemeinde. Einzelheiten zum Standort einer solchen Sammelstelle und über ggf. vorhandene Mengenbeschränkungen pro Tag/Monat/Jahr entnehmen Sie bitte den Informationen der jeweiligen Gemeinde.

Konformitätserklärung

Hiermit erklärt PEARL.GmbH, dass sich das Produkt PX-3755 in Übereinstimmung mit der Niederspannungsrichtlinie 2006/95/EG, der R&TTE-Richtlinie 99/5/EG und der RoHS-Richtlinie 2011/65/EU befindet.

PEARL.GmbH, PEARL-Str. 1-3, 79426 Buggingen,
Deutschland

Leiter Qualitätswesen
Dipl.-Ing. (FH) Andreas Kurtasz
20.06.2014



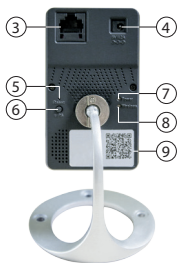
Die ausführliche Konformitätserklärung finden Sie unter www.pearl.de/support. Geben Sie dort im Suchfeld die Artikelnummer PX-3755 ein.

Produktdetails vorne



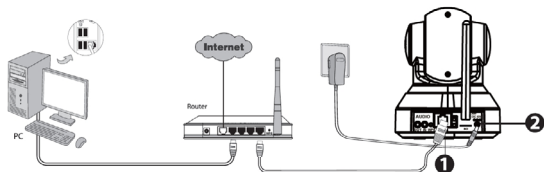
1. Kameralinse
2. Infrarot-LEDs

Produktdetails hinten



3. Netzwerk-Port
4. Netzteil-Anschluss
5. Reset-Taste
6. WPS-Taste
7. Power-LED
8. Drahtlos-LED
9. QR-Code

Montage



1. Verbinden Sie die Kamera über das Netzkabel mit Ihrem Netzwerk (per Router oder Switch).
2. Verbinden Sie das Netzteil mit der Kamera und stecken Sie es in eine Steckdose.

Software-Installation

1. Legen Sie die CD in das CD/DVD-Laufwerk Ihres Computers.
2. Öffnen Sie auf der CD den Ordner **IP Camera Search Tool** und dort den Ordner **Für Windows OS** (falls Sie Windows verwenden) oder **Für Mac OS** (falls Sie MacOS verwenden). Kopieren Sie die IP-Kamera-Anwendung auf Ihren Computer, z.B., indem Sie sie auf Ihren Desktop ziehen.



HINWEIS:

Falls Ihr Computer (Windows) den automatischen Start von CD unterstützt, finden Sie die Anwendung auch im sich öffnenden Fenster.

1. Aktivieren Sie an Ihrem Router die DHCP-Funktion (dies ist üblicherweise der Standard). Öffnen Sie anschließend die IP-Kamera-Anwendung per Doppelklick. Nach kurzer Zeit wird Ihnen die IP-Adresse der Kamera in Ihrem Netzwerk angezeigt.

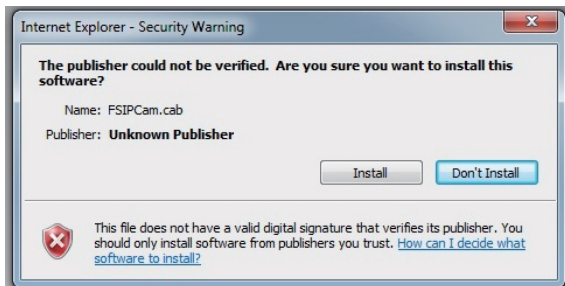


Camera name	IP Address	Device ID	Device type
7Links-PX-3744	http://192.168.1.110:88	000000010088	H

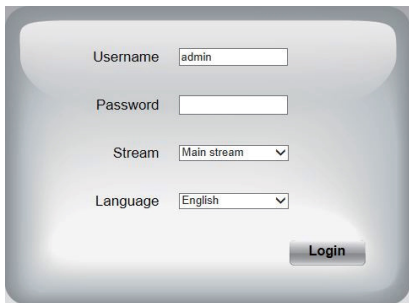
2. Doppelklicken Sie die Kamera. Ihr als Standard eingestellter Browser öffnet sich und zeigt die Login-Seite der Kamera. Wenn Sie sich das erste Mal einloggen, müssen Sie gegebenenfalls das ActiveX-Addon herunterladen und installieren. Beachten Sie hierzu die Hilfefunktion Ihres Browsers.

**HINWEIS:**

Die Kamera unterstützt keine 64-Bit-Browser wie den Internet Explorer 9 64-Bit.

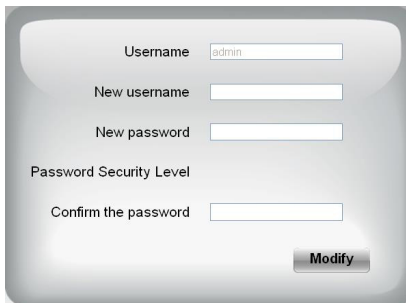


Nachdem Sie ActiveX installiert haben, laden Sie die Seite neu und klicken Sie auf **Login**. Der Standard-Benutzername ist **admin** ohne Passwort. Wählen Sie bei **Stream** entweder **Main stream** (höchste Videoqualität) oder **Sub stream** (niedrigere Videoqualität, aber weniger Verzögerung).



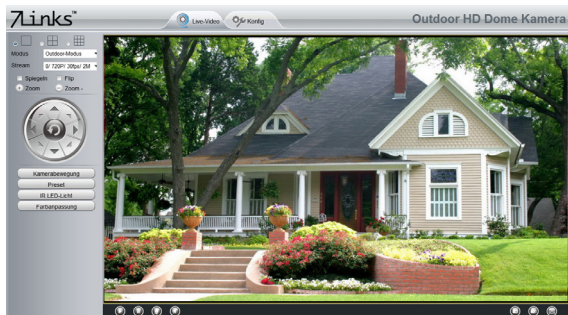
A screenshot of a login interface with a light gray background and rounded corners. It contains four input fields: 'Username' with 'admin' entered, 'Password' (empty), 'Stream' with a dropdown menu showing 'Main stream', and 'Language' with a dropdown menu showing 'English'. A 'Login' button is located at the bottom right.

Wenn Sie sich das erste Mal einloggen, müssen Sie Benutzername und Passwort festlegen. Geben Sie den **neuen Benutzernamen** („New username“) und das **neue Passwort** („New password“) ein, **bestätigen** Sie das Passwort („Confirm the password“) und klicken Sie auf **Ändern** („Modify“). Anschließend loggen Sie sich mit dem neuen Benutzernamen und Passwort ein.



A screenshot of a user modification interface with a light gray background and rounded corners. It contains five input fields: 'Username' with 'admin' entered, 'New username' (empty), 'New password' (empty), 'Password Security Level' (empty), and 'Confirm the password' (empty). A 'Modify' button is located at the bottom right.

Nach dem ersten Login erscheint automatisch ein Setup-Assistent, der Sie bei der Einrichtung der Grundeinstellungen unterstützt. Dort können Sie unter anderem den Kamera-Namen, die Zeiteinstellung sowie die Netzwerkkonfiguration vornehmen. Anschließend sollten Sie das Bild der IP-Kamera mit Interface sehen.



HINWEIS:

Falls Sie Benutzername und Passwort vergessen haben, können Sie die Kamera auf Werkseinstellungen zurücksetzen, indem Sie die Reset-Taste an der Kamera mit Hilfe eines spitzen Gegenstandes für ca. 5 Sekunden drücken.

Wenn Sie die Kamera in ein Drahtlosnetzwerk oder an das Internet anschließen wollen, fahren Sie mit den nächsten Kapiteln („Drahtlosverbindung einrichten“ und „Fernzugriff“) fort.

Drahtlosverbindung einrichten

Mit WPS

Über die WPS-Funktion können Sie die Kamera schnell und einfach in ein bestehendes Drahtlosnetzwerk einbinden, sofern der Router WPS unterstützt.

Trennen Sie eine eventuelle Kabel-Netzwerkverbindung zwischen Kamera und Router.

Stellen Sie das Sicherheitsprotokoll des Routers auf WPA-PSK/WPA2-PSK. Details finden Sie in der Bedienungsanleitung des Routers.

Drücken Sie die WPS-Taste auf der Rückseite der Kamera und halten Sie sie 2 Sekunden lang gedrückt.

Drücken Sie innerhalb von 60 Sekunden die WPS-Taste Ihres Routers. Details finden Sie in der Bedienungsanleitung des Routers.

Router und Kamera richten automatisch eine sichere Drahtlosverbindung her.

Ohne WPS

Falls Ihr Router WPS nicht unterstützt, führen Sie die folgenden Schritte durch:

Klicken Sie oben im Kamera-Interface auf **Einstellungen** („Settings“) und anschließend auf **Netzwerk** → **Drahtlos-Einstellungen** („Network – Wireless Settings“) auf der linken Seite. Klicken Sie dann auf **Suchen** („Scan“). Es öffnet sich eine Liste, die Sie durch Klicken auf die Seitenzahlen unten gegebenenfalls noch erweitern können.

The screenshot shows the 'Wireless Settings' interface. On the left is a navigation menu with 'Wireless Settings' selected. The main area contains a 'Wireless Network List' table and configuration fields on the right.

SSID(Network Name)	Encryption	Quality
TP-LINK_wyy	WPA/WPA2	
TP-LINK_B18958	Unencrypt	
wgg	Unencrypt	
dlink-chenchen2 4G	WPA/WPA2	
maqB	WPA/WPA2	
cisco_2_4G_4500	WPA2	
CM512-684556	WPA2	
EPS	WPA/WPA2	
D-Link_wly	WPA	
TP-LINK_jingyuan	WPA2	

On the right, the configuration fields are: SSID (empty), Encryption (None), and Password (empty). A note states: 'The maximum password length is 63, including numbers, letters and symbols ~!@#*()_{}~!<>?~.;\',./'.

Klicken Sie auf den SSID-Namen des gewünschten Drahtlosnetzwerks. Die SSID und die Verschlüsselung werden automatisch in die entsprechenden Felder eingetragen. Geben Sie das Passwort des Drahtlosnetzwerks ein.

This screenshot shows the 'Wireless Network List' table with 'NETGEAR19' selected (highlighted in green). The configuration fields on the right are updated: SSID is 'NETGEAR19', Encryption is 'WPA2', and Password is empty.

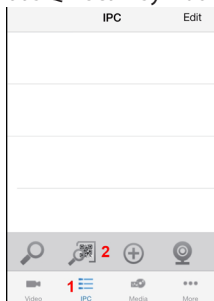
SSID(Network Name)	Encryption	Quality
TP-LINK_B18958	Unencrypt	
MERCURY_9E72A8	Unencrypt	
cisco_2_4G_4500	WPA2	
NETGEAR19	WPA2	

Klicken Sie auf **Speichern** („Save“) und trennen Sie das Netzwerk Kabel. Schalten Sie die Kamera nicht aus, bevor Sie in der IP-Kamera-Anwendung zu finden ist. Falls die Kamera dort nicht erscheint, trennen Sie sie von der Stromversorgung und stellen Sie die Stromversorgung dann wieder her. Die Kamera sollte sich anschließend automatisch in das Drahtlosnetzwerk einwählen.

Fernzugriff über Smartphone

Wenn Sie über Smartphone auf die Kamera zugreifen wollen, suchen Sie in Google Play oder dem App Store nach **7links Viewer** und laden Sie die App herunter.

Öffnen Sie die App und tippen Sie auf IPC und dort auf das QR-Scan-Symbol.



Scannen Sie den QR-Code auf der Rückseite der Kamera.



Geben Sie in der sich öffnenden Seite Benutzername und Passwort der Kamera ein. Anschließend wird die Kamera in der Liste aufgeführt. Tippen Sie den Listeneintrag an, um ein Live-Bild der Kamera anzuzeigen.

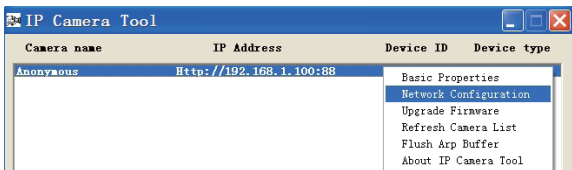


HINWEIS:

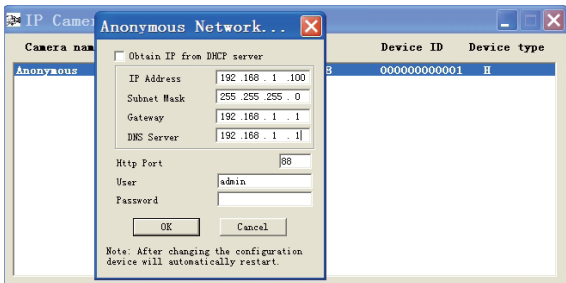
Falls Sie Benutzername und Passwort nicht geändert haben, werden Sie zuvor aufgefordert, sie zu ändern.

Falls Sie von außerhalb Ihres Netzwerks auf die IP-Kamera zugreifen möchten, müssen Sie einige Einstellungen an Ihrem Router vornehmen. Bitte befolgen Sie die folgenden Schritte.

Starten Sie die IP-Kamera-Anwendung und rechts klicken Sie auf die Kamera. Wählen Sie anschließend **Netzwerkconfiguration** („Network Configuration“).



Tragen Sie die gewünschte **P-Adresse** ein, die im gleichen Subnetz wie Ihr Computer sein sollte, oder belassen Sie die Standardeinstellung. Lassen Sie die **Subnetz-Maske** in der Standard-Einstellungen und tragen Sie bei **Gateway** und **DNS-Server** die IP-Adresse Ihres Routers ein. Geben Sie anschließend **Benutzername** und **Passwort** ein und klicken Sie auf **OK**.



Aktivieren Sie in den Kamera-Einstellungen **UPnP**. Wählen Sie hierzu **Ja** („Yes“) und klicken Sie **Speichern** („Save“).

The screenshot shows the 'UPnP' settings page. On the left is a navigation menu with options: Status, Basic Settings, Network, IP Configuration, Wireless Settings, PPPoE, DDNS, and UPnP. The main content area is titled 'UPnP' and contains a 'Save' button, a 'Refresh' button, and a section for 'Enable UPnP' with a dropdown menu currently set to 'Yes'.

Aktivieren Sie **DDNS**. Klicken Sie hierzu auf **DDNS aktivieren** („Enable DDNS“) und anschließend auf **Speichern** („Save“). Als „Hersteller-DDNS“ geben Sie den Domain-Namen Ihrer Kamera ein. Bitte beachten Sie gegebenenfalls die vollständige Bedienungsanleitung.

The screenshot shows the 'DDNS' settings page. The left navigation menu includes: Status, Basic Settings, Network, IP Configuration, Wireless Settings, PPPoE, DDNS, UPnP, Port, Mail Settings, FTP Settings, and P2P. The main area is titled 'DDNS' and features 'Save' and 'Refresh' buttons. It includes an 'Enable DDNS' checkbox (checked), a 'Manufacturer's DDNS' section with a text input field containing 'ba6763.mypcamera.org' and a 'Restore DDNS to factory' button, and a 'Third Party DDNS' section with a 'DDNS Server' dropdown menu set to 'None' and an empty 'Domain' text input field.

Notieren Sie den Port Ihrer Kamera. Klicken Sie hierzu auf **Port** und lesen Sie den Port ab. Falls Sie mehrere Kameras gleichzeitig verwenden wollen, müssen Sie jeder Kamera einen eigenen HTTPS-Port zuweisen.

The screenshot shows the 'Port' settings page. The left navigation menu includes: Status, Basic Settings, Network, IP Configuration, Wireless Settings, PPPoE, DDNS, UPnP, and Port. The main area is titled 'Port' and features 'Save' and 'Refresh' buttons. It contains a table with three rows: 'HTTP Port' with the value 88, 'HTTPS Port' with the value 443, and 'ONVIF Port' with the value 888.

Port-Weiterleitung konfigurieren (Beispiel TP-Link)

Als nächstes müssen Sie die Port-Weiterleitung konfigurieren. In diesem Beispiel wird der TP-Link-Drahtlosrouter verwendet. Bei anderen Routern konsultieren Sie bitte die entsprechende Bedienungsanleitung.

Klicken Sie auf **Forwarding** → **Virtual Server**.

Klicken Sie auf **Add New** und geben Sie Port und IP-Adresse Ihrer Kamera ein.

Klicken Sie auf **Save**. Die Port-Weiterleitung ist eingerichtet.

Jetzt können Sie über die unter **Hersteller-DDNS** angegebene Domain (**https://domain.endung:Port**) die Kamera über das Internet erreichen.

Dieses Produkt enthält Software, welche ganz oder teilweise als freie Software den Lizenzbedingungen der GNU General Public License, Version 2 (GPL) unterliegt.

Den Quellcode der Software erhalten Sie unter <http://www.pearl.de/support/> unter dortiger Eingabe der Artikelnummer; wir senden Ihnen auf Anforderung (gerne unter opensource@pearl.de) den SourceCode auch auf einem handelsüblichen Datenträger, dessen Herstellungskosten wir im Gegenzug geltend machen; den vollständigen Lizenztext ansehen Sie nachfolgend. Näheres, insbesondere auch dazu, warum es keine offizielle deutsche Übersetzung der Lizenzbedingungen gibt, erfahren Sie unter <http://www.gnu.org/licenses/gpl-2.0.html>.

Da es sich um freie Software handelt, schließen die Entwickler dieser Software die Haftung, soweit gesetzlich zulässig, aus. Bitte beachten Sie, dass die Gewährleistung für die Hardware davon natürlich nicht betroffen ist und in vollem Umfang besteht. Weitere Fragen beantworten wir Ihnen gerne unter opensource@pearl.de.

GNU GENERAL PUBLIC LICENSE

Version 2, June 1991

*Copyright (C) 1989, 1991 Free Software Foundation, Inc.
51 Franklin Street, Fifth Floor, Boston, MA 02110-1301, USA*

Everyone is permitted to copy and distribute verbatim copies of this license document, but changing it is not allowed.

Preamble

The licenses for most software are designed to take away your freedom to share and change it. By contrast, the GNU General Public License is intended to guarantee your freedom to share and change free software--to make sure the software is free for all its users. This General Public License applies to most of the Free Software Foundation's software and to any other program whose authors commit to using it. (Some other Free Software Foundation software is covered by the GNU Lesser General Public License instead.) You can apply it to your programs, too.

When we speak of free software, we are referring to freedom, not price. Our General Public Licenses are designed to make sure that you have the freedom to distribute copies of free software (and charge for this service if you wish), that you receive source code or can get it if you want it, that you can change the software or use pieces of it in new free programs; and that you know you can do these things.

To protect your rights, we need to make restrictions that forbid anyone to deny you these rights or to ask you to surrender the rights. These restrictions translate to certain responsibilities for you if you distribute copies of the software, or if you modify it.

For example, if you distribute copies of such a program, whether gratis or for a fee, you must give the recipients all the rights that you have. You must make sure that they, too, receive or can get the source code. And you must show them these terms so they know their rights. We protect your rights with two steps: (1) copyright the

software, and (2) offer you this license which gives you legal permission to copy, distribute and/or modify the software.

Also, for each author's protection and ours, we want to make certain that everyone understands that there is no warranty for this free software. If the software is modified by someone else and passed on, we want its recipients to know that what they have is not the original, so that any problems introduced by others will not reflect on the original authors' reputations.

Finally, any free program is threatened constantly by software patents. We wish to avoid the danger that redistributors of a free program will individually obtain patent licenses, in effect making the program proprietary. To prevent this, we have made it clear that any patent must be licensed for everyone's free use or not licensed at all.

The precise terms and conditions for copying, distribution and modification follow.

TERMS AND CONDITIONS FOR COPYING, DISTRIBUTION AND MODIFICATION

3. This License applies to any program or other work which contains a notice placed by the copyright holder saying it may be distributed under the terms of this General Public License. The „Program“, below, refers to any such program or work, and a „work based on the Program“ means either the Program or any derivative work under copyright law: that is to say, a work containing

the Program or a portion of it, either verbatim or with modifications and/or translated into another language. (Hereinafter, translation is included without limitation in the term „modification“.) Each licensee is addressed as „you“.

Activities other than copying, distribution and modification are not covered by this License; they are outside its scope. The act of running the Program is not restricted, and the output from the Program is covered only if its contents constitute a work based on the Program (independent of having been made by running the Program). Whether that is true depends on what the Program does.

4. You may copy and distribute verbatim copies of the Program's source code as you receive it, in any medium, provided that you conspicuously and appropriately publish on each copy an appropriate copyright notice and disclaimer of warranty; keep intact all the notices that refer to this License and to the absence of any warranty; and give any other recipients of the Program a copy of this License along with the Program.

You may charge a fee for the physical act of transferring a copy, and you may at your option offer warranty protection in exchange for a fee.

5. You may modify your copy or copies of the Program or any portion of it, thus forming a work based on the Program, and copy and distribute such modifications or work under the terms of

Section 1 above, provided that you also meet all of these conditions:

- a) You must cause the modified files to carry prominent notices stating that you changed the files and the date of any change.
- b) You must cause any work that you distribute or publish, that in whole or in part contains or is derived from the Program or any part thereof, to be licensed as a whole at no charge to all third parties under the terms of this License.
- c) If the modified program normally reads commands interactively when run, you must cause it, when started running for such interactive use in the most ordinary way, to print or display an announcement including an appropriate copyright notice and a notice that there is no warranty (or else, saying that you provide a warranty) and that users may redistribute the program under these conditions, and telling the user how to view a copy of this License. (Exception: if the Program itself is interactive but does not normally print such an announcement, your work based on the Program is not required to print an announcement.)

These requirements apply to the modified work as a whole. If identifiable sections of that work are not derived from the Program, and can be reasonably considered independent and separate works in themselves, then this License, and its terms, do not apply to those sections when you distribute them as separate works. But when you distribute the same sections as part of a whole which is a

work based on the Program, the distribution of the whole must be on the terms of this License, whose permissions for other licensees extend to the entire whole, and thus to each and every part regardless of who wrote it.

Thus, it is not the intent of this section to claim rights or contest your rights to work written entirely by you; rather, the intent is to exercise the right to control the distribution of derivative or collective works based on the Program.

In addition, mere aggregation of another work not based on the Program with the Program (or with a work based on the Program) on a volume of a storage or distribution medium does not bring the other work under the scope of this License.

6. You may copy and distribute the Program (or a work based on it, under Section 2) in object code or executable form under the terms of Sections 1 and 2 above provided that you also do one of the following:
 - a) Accompany it with the complete corresponding machine-readable source code, which must be distributed under the terms of Sections 1 and 2 above on a medium customarily used for software interchange; or,
 - b) Accompany it with a written offer, valid for at least three years, to give any third party, for a charge no more than your cost of physically performing source distribution, a complete machine-readable copy of the corresponding source code, to be

distributed under the terms of Sections 1 and 2 above on a medium customarily used for software interchange; or,

- c) Accompany it with the information you received as to the offer to distribute corresponding source code. (This alternative is allowed only for noncommercial distribution and only if you received the program in object code or executable form with such an offer, in accord with Subsection b above.)

The source code for a work means the preferred form of the work for making modifications to it. For an executable work, complete source code means all the source code for all modules it contains, plus any associated interface definition files, plus the scripts used to control compilation and installation of the executable. However, as a special exception, the source code distributed need not include anything that is normally distributed (in either source or binary form) with the major components (compiler, kernel, and so on) of the operating system on which the executable runs, unless that component itself accompanies the executable.

If distribution of executable or object code is made by offering access to copy from a designated place, then offering equivalent access to copy the source code from the same place counts as distribution of the source code, even though third parties are not compelled to copy the source along with the object code.

7. You may not copy, modify, sublicense, or distribute the Program except as expressly provided under this License. Any attempt otherwise to copy, modify, sublicense or distribute the Program is void, and will automatically terminate your rights under this License. However, parties who have received copies, or rights, from you under this License will not have their licenses terminated so long as such parties remain in full compliance.
8. You are not required to accept this License, since you have not signed it. However, nothing else grants you permission to modify or distribute the Program or its derivative works. These actions are prohibited by law if you do not accept this License. Therefore, by modifying or distributing the Program (or any work based on the Program), you indicate your acceptance of this License to do so, and all its terms and conditions for copying, distributing or modifying the Program or works based on it.
9. Each time you redistribute the Program (or any work based on the Program), the recipient automatically receives a license from the original licensor to copy, distribute or modify the Program subject to these terms and conditions. You may not impose any further restrictions on the recipients' exercise of the rights granted herein. You are not responsible for enforcing compliance by third parties to this License.
10. If, as a consequence of a court judgment or allegation of patent infringement or for any other

reason (not limited to patent issues), conditions are imposed on you (whether by court order, agreement or otherwise) that contradict the conditions of this License, they do not excuse you from the conditions of this License. If you cannot distribute so as to satisfy simultaneously your obligations under this License and any other pertinent obligations, then as a consequence you may not distribute the Program at all. For example, if a patent license would not permit royalty-free redistribution of the Program by all those who receive copies directly or indirectly through you, then the only way you could satisfy both it and this License would be to refrain entirely from distribution of the Program.

If any portion of this section is held invalid or unenforceable under any particular circumstance, the balance of the section is intended to apply and the section as a whole is intended to apply in other circumstances.

It is not the purpose of this section to induce you to infringe any patents or other property right claims or to contest validity of any such claims; this section has the sole purpose of protecting the integrity of the free software distribution system, which is implemented by public license practices. Many people have made generous contributions to the wide range of software distributed through that system in reliance on consistent application of that system; it is up to the author/donor to decide if he or she is willing to distribute software through any other system and a licensee cannot impose that choice.

This section is intended to make thoroughly clear what is believed to be a consequence of the rest of this License.

11. If the distribution and/or use of the Program is restricted in certain countries either by patents or by copyrighted interfaces, the original copyright holder who places the Program under this License may add an explicit geographical distribution limitation excluding those countries, so that distribution is permitted only in or among countries not thus excluded. In such case, this License incorporates the limitation as if written in the body of this License.
13. The Free Software Foundation may publish revised and/or new versions of the General Public License from time to time. Such new versions will be similar in spirit to the present version, but may differ in detail to address new problems or concerns.

Each version is given a distinguishing version number. If the Program specifies a version number of this License which applies to it and „any later version“, you have the option of following the terms and conditions either of that version or of any later version published by the Free Software Foundation. If the Program does not specify a version number of this License, you may choose any version ever published by the Free Software Foundation.

14. If you wish to incorporate parts of the Program into other free programs whose distribution

conditions are different, write to the author to ask for permission. For software which is copyrighted by the Free Software Foundation, write to the Free Software Foundation; we sometimes make exceptions for this. Our decision will be guided by the two goals of preserving the free status of all derivatives of our free software and of promoting the sharing and reuse of software generally.

NO WARRANTY

15. BECAUSE THE PROGRAM IS LICENSED FREE OF CHARGE, THERE IS NO WARRANTY FOR THE PROGRAM, TO THE EXTENT PERMITTED BY APPLICABLE LAW. EXCEPT WHEN OTHERWISE STATED IN WRITING THE COPYRIGHT HOLDERS AND/OR OTHER PARTIES PROVIDE THE PROGRAM „AS IS“ WITHOUT WARRANTY OF ANY KIND, EITHER EXPRESSED OR IMPLIED, INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, THE IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY AND FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE. THE ENTIRE RISK AS TO THE QUALITY AND PERFORMANCE OF THE PROGRAM IS WITH YOU. SHOULD THE PROGRAM PROVE DEFECTIVE, YOU ASSUME THE COST OF ALL NECESSARY SERVICING, REPAIR OR CORRECTION.

16. IN NO EVENT UNLESS REQUIRED BY APPLICABLE LAW OR AGREED TO IN WRITING WILL ANY COPYRIGHT HOLDER, OR ANY OTHER PARTY WHO MAY MODIFY AND/OR REDISTRIBUTE THE PROGRAM AS PERMITTED ABOVE, BE LIABLE TO YOU FOR DAMAGES, INCLUDING ANY GENERAL,

SPECIAL, INCIDENTAL OR CONSEQUENTIAL DAMAGES ARISING OUT OF THE USE OR INABILITY TO USE THE PROGRAM (INCLUDING BUT NOT LIMITED TO LOSS OF DATA OR DATA BEING RENDERED INACCURATE OR LOSSES SUSTAINED BY YOU OR THIRD PARTIES OR A FAILURE OF THE PROGRAM TO OPERATE WITH ANY OTHER PROGRAMS), EVEN IF SUCH HOLDER OR OTHER PARTY HAS BEEN ADVISED OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGES.

END OF TERMS AND CONDITIONS

How to Apply These Terms to Your New Programs

If you develop a new program, and you want it to be of the greatest possible use to the public, the best way to achieve this is to make it free software which everyone can redistribute and change under these terms.

To do so, attach the following notices to the program. It is safest to attach them to the start of each source file to most effectively convey the exclusion of warranty; and each file should have at least the „copyright“ line and a pointer to where the full notice is found.

one line to give the program's name and an idea of what it does.

Copyright (C) yyyy name of author

This program is free software; you can redistribute it and/or modify it under the terms of the GNU General Public License as published by the Free Software Foundation; either version 2 of the License, or (at your option) any later version.

This program is distributed in the hope that it will be useful, but WITHOUT ANY WARRANTY; without even the implied warranty of MERCHANTABILITY or FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE. See the GNU General Public License for more details.

You should have received a copy of the GNU General Public License along with this program; if not, write to the Free Software Foundation, Inc., 51 Franklin Street, Fifth Floor, Boston, MA 02110-1301, USA.

Also add information on how to contact you by electronic and paper mail.

If the program is interactive, make it output a short notice like this when it starts in an interactive mode:

Gnomovision version 69, Copyright (C) year name of author Gnomovision comes with ABSOLUTELY NO WARRANTY; for details type `show w'. This is free software, and you are welcome to redistribute it under certain conditions; type `show c' for details.

The hypothetical commands ``show w'` and ``show c'` should show the appropriate parts of the General Public License. Of course, the commands you use may be called something other than ``show w'` and ``show c'`; they could even be mouse-clicks or menu items - whatever suits your program.

You should also get your employer (if you work as a programmer) or your school, if any, to sign a „copyright disclaimer“ for the program, if necessary. Here is a sample; alter the names:

Yoyodyne, Inc., hereby disclaims all copyright interest in the

*program `Gnomovision' (which makes passes at compilers)
written by James Hacker.*

signature of Ty Coon, 1 April 1989
Ty Coon, President of Vice

This General Public License does not permit incorporating your program into proprietary programs. If your program is a subroutine library, you may consider it more useful to permit linking proprietary applications with the library. If this is what you want to do, use the GNU Lesser General Public License instead of this License.

Kundenservice: 07631 / 360 - 350
Importiert von: PEARL.GmbH | PEARL-Straße 1-3 |
D-79426 Buggingen

© REV2 / 07.10.2015 - MB//LS//MF



Caméra IP Wi-Fi HD

avec bouton WPS et vision
nocturne infrarouge

PX-3755-675

Votre nouvelle caméra IP Wi-Fi	4
Contenu	4
Caractéristiques techniques	5
Consignes préalables	8
Consignes de sécurité	8
Consignes importantes pour le traitement des déchets	10
Déclaration de conformité	10
Description du produit	11
Mise en marche	12
Montage	12
Installation du logiciel	12
Accès à la caméra	13
Configurer la connexion sans fil	16
Via WPS	16
Sans WPS	16
Accès à distance via smartphone	18
Accès à distance via DDNS / redirection de port	19
Configurer la redirection de port (exemple TP-Link)	20
Contrat de licence logiciel libre	22

Chère cliente, cher client,

Nous vous remercions d'avoir choisi cette caméra IP Wi-Fi que vous pouvez connecter à n'importe quel réseau sans fil via WPS.

Afin d'utiliser au mieux votre nouveau produit, veuillez lire attentivement ce mode d'emploi et respecter les consignes et astuces suivantes.

**NOTE :**

Les illustrations de ce document sont présentes à titre d'exemple et peuvent potentiellement différer du produit final.

Contenu

- Caméra IP Wi-Fi
- Câble réseau (RJ45)
- Adaptateur secteur
- Matériel de montage (vis et chevilles)
- CD logiciel
- Mode d'emploi

Caractéristiques techniques

Capteur d'image	Capteur	Capteur couleur CMOS Haute Définition
	Résolution	1280 x 720 pixels (1 mégapixel)
	Luminosité minimale	0 Lux (avec lumière infrarouge)
Lentille	Type de lentille	Lentille en verre
	Distance focale	f: 2,8 mm
	Diaphragme	F 2,4
	Angle de vue	max. 70°
Vidéo	Compression image	H.264
	Cadence d'images	max. 30 images/sec., réglable vers des valeurs inférieures
	Résolution	720P (1280 x 720), VGA (640 x 480), VGA (640 x 360), QVGA (320 x 240), QVGA (320 x 180)
	Flux	Double flux
	Ajustement de l'image	Teinte, luminosité, contraste, saturation, netteté
	Rotation de l'image	Retourner / Réfléter
	Mode infrarouge	Automatique ou manuel
	Vision nocturne	11 LED infrarouges, portée jusqu'à 8 mètres

Audio	Input/Output	Microphone et haut-parleur
	Compression audio	PCM/G.726
Réseau	Ethernet	Un port RJ45 10/100 Mbps
	Accès à distance	P2P, DDNS
	Protocole réseau	IP, TCP, UDP, http, HTTPS, SMTP, FTP, DHCP, DDNS, UPnP, RTSP, ONVIF
Configuration système requise	Systèmes d'exploitation compatibles	Windows XP, Vista, 7, 8 MacOS iOS Android
	Navigateurs compatibles	Microsoft Internet Explorer 7 (ou supérieur), Mozilla Firefox, Google Chrome, Apple Safari
Autres caractéristiques	Détecteur de mouvement	Notification via e-mail, upload de la capture photo instantanée sur serveur FTP
	Zone privée	Réglable manuellement
	Comptes d'utilisateurs	Trois utilisateurs de niveau 3
	Firewall (pare-feu)	Prend en charge le filtre IP
	Reset	Via bouton Reset (réinitialisation)
Énergie	Alimentation	5 V DC / 2 A
	Consommation	5 W (max.)

Caractéristiques physiques	Dimensions	(sans pied de support) (L) 52 × (H) 90 × (P) 30 mm (avec pied de support) 75 × 75 × 130 mm
	Poids	160 g
Environnement	Température de fonctionnement	0 °C à 40 °C
	Humidité relative de l'air pour le fonctionnement	20 % à 85 % (sans condensation)
	Température de stockage	-10 °C à 60 °C
	Humidité relative de l'air pour le stockage	0 % à 90 % (sans condensation)

Consignes de sécurité

- Ce mode d'emploi vous permet de vous familiariser avec le fonctionnement du produit. Conservez-le précieusement afin de pouvoir le consulter en cas de besoin.
- Pour connaître les conditions de garantie, veuillez contacter votre revendeur. Veuillez également tenir compte des conditions générales de vente !
- Veillez à utiliser le produit uniquement comme indiqué dans la notice. Une mauvaise utilisation peut endommager le produit ou son environnement.
- Le démontage ou la modification du produit affecte sa sécurité. Attention, risque de blessure !
- Ne démontez pas l'appareil, sous peine de perdre toute garantie. Ne tentez jamais de réparer vous-même le produit !
- Manipulez le produit avec précaution. Un coup, un choc, ou une chute, même de faible hauteur, peut l'endommager.
- Maintenez le produit à l'écart de la chaleur extrême.
- Ne plongez jamais l'appareil dans l'eau ni dans aucun autre liquide.
- Surveillez les enfants pour vous assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.
- Cet appareil n'est pas conçu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil.

- Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou des personnes de qualification similaire afin d'éviter tout danger. N'utilisez pas l'appareil tant que la réparation n'a pas été effectuée.
- Respectez la législation locale concernant les libertés individuelles et le droit à l'image.
- La législation française interdit de filmer, enregistrer ou photographier des personnes à leur insu.
- Elle requiert également l'autorisation des personnes concernées avant toute utilisation et/ou diffusion d'enregistrements audio, photo ou vidéo.
- Avant d'installer une caméra de surveillance (notamment une caméra discrète) à votre domicile, si des salariés y travaillent, la loi française actuelle vous oblige à faire une déclaration à la CNIL et à en informer le(s) salarié(s) par écrit.
- Vous trouverez des informations plus détaillées sur le site de la CNIL (www.cnil.fr).
- Aucune garantie ne pourra être appliquée en cas de mauvaise utilisation.
- Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dégâts matériels ou dommages (physiques ou moraux) dus à une mauvaise utilisation et/ou au non-respect des consignes de sécurité.
- Sous réserve de modification et d'erreur !

Consignes importantes pour le traitement des déchets

Cet appareil électronique ne doit PAS être jeté dans la poubelle de déchets ménagers. Pour l'enlèvement approprié des déchets, veuillez vous adresser aux points de ramassage publics de votre municipalité.

Les détails concernant l'emplacement d'un tel point de ramassage et des éventuelles restrictions de quantité existantes par jour/mois/année, ainsi que sur des frais éventuels de collecte, sont disponibles dans votre municipalité.

Déclaration de conformité

La société PEARL.GmbH déclare ce produit PX-3755 conforme aux directives actuelles suivantes du Parlement Européen : 1999/5/CE, concernant les équipements hertziens et les équipements terminaux de télécommunications, 2006/95/CE, relative au matériel électrique destiné à être employé dans certaines limites de tension, et 2011/65/UE, relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques.

Kurtasz, A.

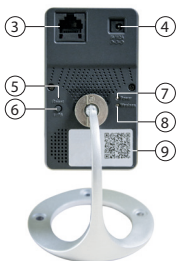
Dipl.-Ing. (FH) Andreas Kurtasz
Service Qualité
20.06.2014



Description du produit

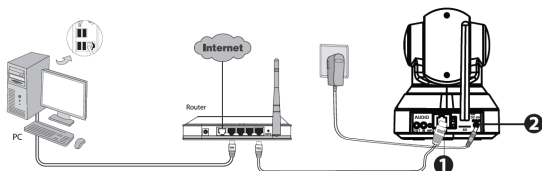


1. Objectif
2. LED infrarouges



3. Port réseau
4. Prise adaptateur secteur
5. Touche Reset
6. Touche WPS
7. Voyant LED d'alimentation
8. Voyant LED réseau sans fil
9. Code QR

Montage



1. À l'aide du câble réseau, reliez la caméra à votre réseau (via routeur ou switch).
2. Branchez l'adaptateur secteur à la caméra puis à une prise murale.

Installation du logiciel

3. Insérez le CD dans le lecteur CD/DVD de votre ordinateur.
4. Sur le CD, ouvrez le dossier **IP Camera Search Tool** puis le sous-dossier **Pour Windows OS** (si vous utilisez Windows) ou **Pour Mac OS** (si vous utilisez MacOS). Copiez l'application de la caméra sur votre ordinateur, en la faisant glisser vers votre bureau, par exemple.



NOTE :

Si votre ordinateur (Windows) prend en charge l'exécution automatique des CD, vous trouverez également l'application dans la fenêtre qui s'ouvre.

Accès à la caméra

1. Activez la fonction DHCP de votre routeur (ceci est généralement réglé par défaut). Ouvrez ensuite l'application de la caméra IP par un double-clic. Au bout d'un court instant, l'adresse IP de la caméra s'affiche dans votre réseau.



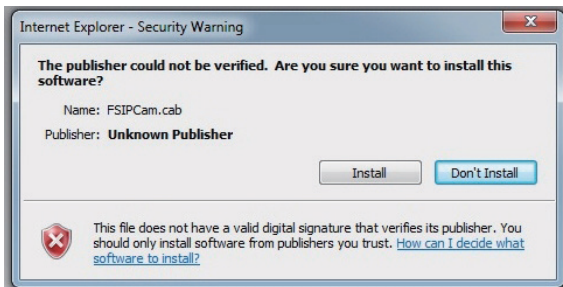
Camera name	IP Address	Device ID	Device type
7Links-PX-3744	http://192.168.1.110:88	000000010088	H

2. Double-cliquez sur la caméra. Votre navigateur défini par défaut s'ouvre et affiche la page de connexion de la caméra. Lorsque vous vous connectez pour la première fois, vous devez télécharger et installer si nécessaire l'add-on Active-X. Pour ce faire, veuillez consulter la rubrique d'aide de votre navigateur.

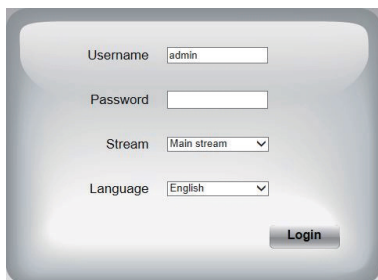


NOTE :

La caméra ne prend en charge aucun navigateur 64 bits, tels que „Internet Explorer 9 64 Bits“.

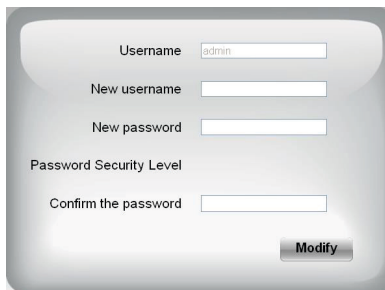


Une fois que vous avez installé ActiveX, rechargez la page et cliquez sur **Login** (Connexion). Le nom d'utilisateur par défaut est **admin**, sans mot de passe. Dans l'option **Stream** (Flux), sélectionnez soit **Main stream** (Flux principal - qualité vidéo la plus haute), soit **Sub stream** (Flux auxiliaire - qualité vidéo plus faible, mais sans décalage).



A screenshot of a login form with a light gray background and rounded corners. It contains four input fields: 'Username' with 'admin' entered, 'Password' (empty), 'Stream' with a dropdown menu showing 'Main stream', and 'Language' with a dropdown menu showing 'English'. A 'Login' button is located at the bottom right.

Lorsque vous vous connectez pour la première fois, vous devez définir un nom d'utilisateur et un mot de passe. Saisissez le **Nouveau nom d'utilisateur** („New username“) et le **nouveau mot de passe** („New password“), **confirmez** ensuite le mot de passe („Confirm the password“) puis cliquez sur **Modifier** („Modify“). Suite à cela, connectez-vous avec les nouveaux nom d'utilisateur et mot de passe.



A screenshot of a user modification form with a light gray background and rounded corners. It contains five input fields: 'Username' with 'admin' entered, 'New username' (empty), 'New password' (empty), 'Password Security Level' (empty), and 'Confirm the password' (empty). A 'Modify' button is located at the bottom right.

Après la toute première connexion, un assistant de configuration apparaît automatiquement pour vous aider à configurer les paramètres de base. Ici, vous pouvez configurer, entre autres, le nom de la caméra, le réglage de la date et de l'heure, ainsi que les paramètres réseau. Vous devriez ensuite voir l'image de la caméra IP avec une interface.



NOTE :

Si vous avez oublié votre nom d'utilisateur et votre mot de passe, vous pouvez réinitialiser la caméra à ses paramètres d'usine en appuyant pour cela sur le bouton Reset de la caméra pendant env. 5 secondes, à l'aide d'un objet pointu.

Si vous voulez relier la caméra à un réseau sans fil ou à Internet, veuillez procéder comme décrit dans les chapitres suivants („Configurer la connexion sans fil“ et „Accès à distance“).

Via WPS

La fonction WPS vous permet de connecter une caméra facilement et rapidement à un réseau sans fil existant, dans la mesure où le routeur prend en charge le WPS.

Le cas échéant, débranchez une éventuelle connexion réseau existant entre la caméra et le routeur.

Réglez le protocole de sécurité du routeur sur WPA-PSK/WPA2-PSK. Vous trouverez plus d'informations dans le mode d'emploi du routeur.

Appuyez sur le bouton WPS situé au dos de la caméra, et maintenez la pression pendant environ 2 secondes.

Dans les 60 secondes qui suivent, appuyez sur la touche WPS de votre routeur. Vous trouverez plus d'informations dans le mode d'emploi du routeur.

Le routeur et la caméra établissent automatiquement une connexion sans fil sécurisée.

Sans WPS

Si votre routeur ne prend pas en charge le WPS, veuillez suivre les étapes suivantes :

Dans l'interface caméra, cliquez en haut sur **Réglages** („Settings“) puis sur **Réseau → Réglages mode sans fil** („Network - Wireless Settings“), sur le côté gauche. Cliquez ensuite sur **Rechercher** („Scan“). Une liste s'ouvre ; vous pouvez l'agrandir en cliquant sur les numéros de page en bas, selon disponibilité.

Wireless Settings

Save Refresh

Wireless Network List Scan

SSID(Network Name)	Encryption	Quality
TP-LINK_wyy	WPA/WPA2	
TP-LINK_B18958	Unencrypt	
wgg	Unencrypt	
dlink-chenchen2.4G	WPA/WPA2	
maqB	WPA/WPA2	
cisco_2.4G_4500	WPA2	
CM512-684556	WPA2	
EPS	WPA/WPA2	
D-Link_wly	WPA	
TP-LINK_jingyuan	WPA2	

Pages: 4 << 1 3 >> Go

SSID:

Encryption:

The maximum password length is 63, including numbers, letters and symbols ~ ! @ # * () _ { } * | < > ? ' - ' \ , . /

Cliquez sur le nom SSID du réseau sans fil souhaité. Le SSID et le cryptage sont transmis automatiquement dans les champs correspondants. Saisissez le mot de passe du réseau sans fil.

Wireless Settings

Save Refresh

Wireless Network List Scan

SSID(Network Name)	Encryption	Quality
TP-LINK_B18958	Unencrypt	
MERCURY_9E72A8	Unencrypt	
cisco_2.4G_4500	WPA2	
NETGEAR19	WPA2	

SSID:

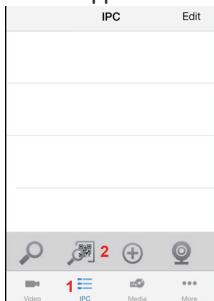
Encryption:

Password:

Cliquez sur **Enregistrer** („Save“) puis débranchez le câble réseau. N'éteignez pas la caméra avant de pouvoir la trouver dans l'application de la caméra IP. Si la caméra n'apparaît pas, débranchez-la de l'alimentation électrique puis rebranchez-la. La caméra devrait alors se connecter automatiquement au réseau sans fil.

Si vous voulez accéder à la caméra via votre smartphone, recherchez l'application **7links Viewer** dans Google Play ou App Store, et téléchargez-la.

Ouvrez l'application et appuyez sur IPC puis sur l'icône „Scan QR“.



Scannez le code QR situé à l'arrière de la caméra.



Dans la page qui s'ouvre, saisissez le nom d'utilisateur et le mot de passe de la caméra. La caméra est ensuite affichée dans la liste. Appuyez sur l'entrée correspondante de cette liste pour afficher une image en direct de la caméra.

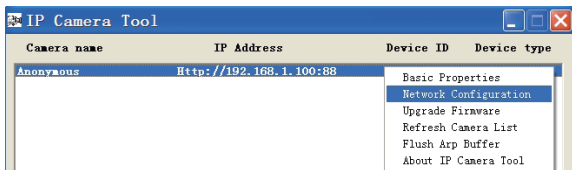


NOTE :

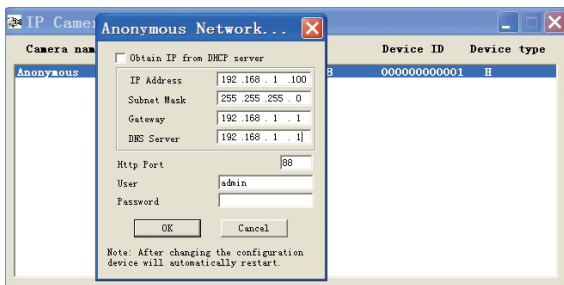
Si vous n'avez pas modifié le nom d'utilisateur et le mot de passe, il vous est tout d'abord demandé de le modifier.

Si vous souhaitez accéder à la caméra IP en dehors de votre réseau, vous devez effectuer quelques réglages sur votre routeur. Veuillez pour cela suivre les étapes suivantes.

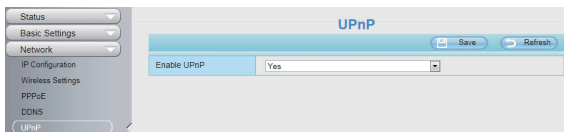
Démarrez l'application de la caméra IP et faites un clic droit sur la caméra. Sélectionnez ensuite **Configuration réseau** („Network Configuration“).



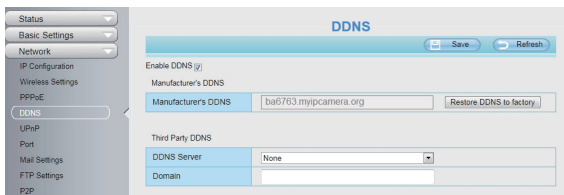
Saisissez l'**adresse IP** souhaitée, devant se trouver dans le même sous-réseau que votre ordinateur, ou bien laissez le réglage par défaut. Laissez le **Masque de sous-réseau** dans les réglages par défaut et saisissez dans les champs **Gateway** (Passerelle) et **Serveur DNS** l'adresse IP de votre routeur. Saisissez ensuite le **Nom d'utilisateur** et le **Mot de passe**, puis cliquez sur **OK**.



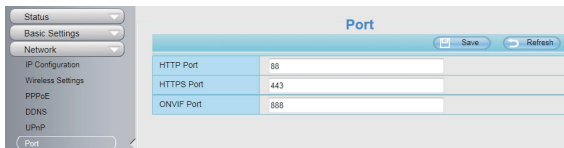
Activez l'option **UPnP** dans les paramètres de la caméra. Pour cela, sélectionnez **Oui** („Yes“) et cliquez sur **Enregistrer** („Save“).



Activez le **DDNS**. Pour cela, cliquez sur **Activer DDNS** („Enable DDNS“) puis sur **Enregistrer** („Save“). Saisissez en tant que „Fournisseur DDNS“ le nom de domaine de votre caméra. Si nécessaire, veuillez consulter la notice détaillée.



Veuillez noter le port de votre caméra. Pour cela, cliquez sur **Port** et lisez les indications du port. Si vous voulez utiliser plusieurs caméras simultanément, vous devez attribuer un port HTTPS propre à chaque caméra.

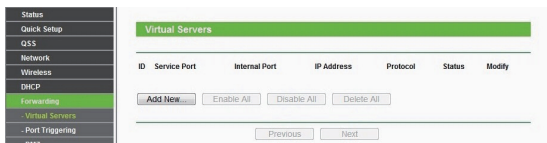


Configurer la redirection de port (exemple TP-Link)

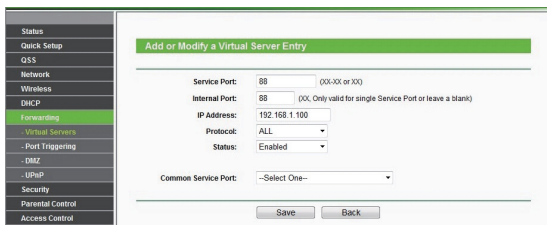
Vous devez ensuite configurer la redirection de port. Dans cet exemple, nous utilisons le routeur sans fil TP-Link. Pour

les autres modèles de routeurs, veuillez consulter le mode d'emploi correspondant.

Cliquez sur **Forwarding** („rediriger“) ➔ **Virtual Server** („serveur virtuel“).



Cliquez sur **Add New** („ajouter/nouveau“) et saisissez le port et l'adresse IP de votre caméra.



Cliquez sur **Save** („Enregistrer“). La redirection de port est configurée.



Vous pouvez maintenant accéder à la caméra via Internet et le domaine (**https://domain.terminaison:Port**) que vous avez spécifié sous Fournisseur de service DDNS.

Ce produit contient un logiciel distribué entièrement ou partiellement sous licence publique générale GNU, Version 2 (GPL).

Vous trouverez ci-après l'intégralité de la version actuelle de ce texte de licence.

Puisqu'il s'agit d'un logiciel libre de droits, ses développeurs déclinent toute responsabilité en cas de dégâts ou dommages (physiques ou moraux) dus à une mauvaise utilisation. Veuillez noter que la garantie du matériel n'est bien entendu pas concernée. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter. Pour cela, rendez-vous sur www.pearl.fr.

Avertissement

Ce contrat est une licence de logiciel libre issue d'une concertation entre ses auteurs afin que le respect de deux grands principes préside à sa rédaction :

- d'une part, le respect des principes de diffusion des logiciels libres : accès au code source, droits étendus conférés aux utilisateurs,
- d'autre part, la désignation d'un droit applicable, le droit français, auquel elle est conforme, tant au regard du droit de la responsabilité civile que du droit de la propriété intellectuelle et de la protection qu'il offre aux auteurs et titulaires des droits patrimoniaux sur un logiciel.

Les auteurs de la licence CeCILL (pour Ce[a] C[nrs] I[nria] L[ogiciel] L[ibre]) sont :

Commissariat à l'Énergie Atomique - CEA, établissement

public de recherche à caractère scientifique, technique et industriel, dont le siège est situé 25 rue Leblanc, immeuble Le Ponant D, 75015 Paris.

Centre National de la Recherche Scientifique - CNRS, établissement public à caractère scientifique et technologique, dont le siège est situé 3 rue Michel-Ange, 75794 Paris cedex 16.

Institut National de Recherche en Informatique et en Automatique - INRIA, établissement public à caractère scientifique et technologique, dont le siège est situé Domaine de Voluceau, Rocquencourt, BP 105, 78153 Le Chesnay cedex.

Préambule

Ce contrat est une licence de logiciel libre dont l'objectif est de conférer aux utilisateurs la liberté de modification et de redistribution du logiciel régi par cette licence dans le cadre d'un modèle de diffusion en logiciel libre.

L'exercice de ces libertés est assorti de certains devoirs à la charge des utilisateurs afin de préserver ce statut au cours des redistributions ultérieures.

L'accessibilité au code source et les droits de copie, de modification et de redistribution qui en découlent ont pour contrepartie de n'offrir aux utilisateurs qu'une garantie limitée et de ne faire peser sur l'auteur du logiciel, le titulaire des droits patrimoniaux et les concédants successifs qu'une responsabilité restreinte.

A cet égard l'attention de l'utilisateur est attirée sur les risques associés au chargement, à l'utilisation, à la modification et/ou au développement et à la reproduction du logiciel par l'utilisateur étant donné sa spécificité de logiciel libre, qui peut le rendre complexe à manipuler et qui le réserve donc à des développeurs ou des professionnels avertis possédant des

connaissances informatiques approfondies. Les utilisateurs sont donc invités à charger et tester l'adéquation du logiciel à leurs besoins dans des conditions permettant d'assurer la sécurité de leurs systèmes et/ou de leurs données et, plus généralement, à l'utiliser et l'exploiter dans les mêmes conditions de sécurité. Ce contrat peut être reproduit et diffusé librement, sous réserve de le conserver en l'état, sans ajout ni suppression de clauses.

Ce contrat est susceptible de s'appliquer à tout logiciel dont le titulaire des droits patrimoniaux décide de soumettre l'exploitation aux dispositions qu'il contient.

Article 1 - DÉFINITIONS

Dans ce contrat, les termes suivants, lorsqu'ils seront écrits avec une lettre capitale, auront la signification suivante :

Contrat : désigne le présent contrat de licence, ses éventuelles versions postérieures et annexes.

Logiciel : désigne le logiciel sous sa forme de Code Objet et/ou de Code Source et le cas échéant sa documentation, dans leur état au moment de l'acceptation du Contrat par le Licencié.

Logiciel Initial : désigne le Logiciel sous sa forme de Code Source et éventuellement de Code Objet et le cas échéant sa documentation, dans leur état au moment de leur première diffusion sous les termes du Contrat.

Logiciel Modifié : désigne le Logiciel modifié par au moins une Contribution.

Code Source : désigne l'ensemble des instructions et des lignes de programme du Logiciel et auquel l'accès est nécessaire en vue de modifier le Logiciel.

Code Objet : désigne les fichiers binaires issus de la compilation du Code Source.

Titulaire : désigne le ou les détenteurs des droits patrimoniaux d'auteur sur le Logiciel Initial.

Licencié : désigne le ou les utilisateurs du Logiciel ayant accepté le Contrat.

Contributeur : désigne le Licencié auteur d'au moins une Contribution.

Concédant : désigne le Titulaire ou toute personne physique ou morale distribuant le Logiciel sous le Contrat.

Contribution : désigne l'ensemble des modifications, corrections, traductions, adaptations et/ou nouvelles fonctionnalités intégrées dans le Logiciel par tout Contributeur, ainsi que tout Module Interne.

Module : désigne un ensemble de fichiers sources y compris leur documentation qui permet de réaliser des fonctionnalités ou services supplémentaires à ceux fournis par le Logiciel.

Module Externe : désigne tout Module, non dérivé du Logiciel, tel que ce Module et le Logiciel s'exécutent dans des espaces d'adressage différents, l'un appelant l'autre au moment de leur exécution.

Module Interne : désigne tout Module lié au Logiciel de telle sorte qu'ils s'exécutent dans le même espace d'adressage.

GNU GPL : désigne la GNU General Public License dans sa version 2 ou toute version ultérieure, telle que publiée par Free Software Foundation Inc.

Parties : désigne collectivement le Licencié et le Concédant.

Ces termes s'entendent au singulier comme au pluriel.

Article 2 - OBJET

Le Contrat a pour objet la concession par le Concédant au Licencié d'une licence non exclusive, cessible et mondiale du Logiciel telle que définie ci-après à l'article 5 pour toute la durée de protection des droits portant sur ce Logiciel.

Article 3 - ACCEPTATION

3.1 L'acceptation par le Licencié des termes du Contrat est réputée acquise du fait du premier des faits suivants:

- (i) le chargement du Logiciel par tout moyen notamment par téléchargement à partir d'un serveur distant ou par chargement à partir d'un support physique;
- (ii) le premier exercice par le Licencié de l'un quelconque des droits concédés par le Contrat.

3.2 Un exemplaire du Contrat, contenant notamment un avertissement relatif aux spécificités du Logiciel, à la restriction de garantie et à la limitation à un usage par des utilisateurs expérimentés a été mis à disposition du Licencié préalablement à son acceptation telle que définie à l'article 3.1 ci dessus et le Licencié reconnaît en avoir pris connaissance.

Article 4 - ENTRÉE EN VIGUEUR ET DURÉE

4.1 ENTRÉE EN VIGUEUR

Le Contrat entre en vigueur à la date de son acceptation par le Licencié telle que définie en 3.1.

4.2 DURÉE

Le Contrat produira ses effets pendant toute la durée légale de protection des droits patrimoniaux portant sur le Logiciel.

Article 5 - ÉTENDUE DES DROITS CONCÉDÉS

Le Concédant concède au Licencié, qui accepte, les droits suivants sur le Logiciel pour toutes destinations et pour la durée du Contrat dans les conditions ci-après détaillées.

Par ailleurs, si le Concédant détient ou venait à détenir un ou plusieurs brevets d'invention protégeant tout ou partie des fonctionnalités du Logiciel ou de ses composants, il s'engage à ne pas opposer les éventuels droits conférés par ces brevets aux Licenciés successifs qui utiliseraient, exploiteraient ou modifieraient le Logiciel. En cas de cession de ces brevets, le Concédant s'engage à faire reprendre les obligations du présent alinéa aux cessionnaires.

5.1 DROIT D'UTILISATION

Le Licencié est autorisé à utiliser le Logiciel, sans restriction quant aux domaines d'application, étant ci-après précisé que cela comporte :

1. la reproduction permanente ou provisoire du Logiciel en tout ou partie par tout moyen et sous toute forme.
2. le chargement, l'affichage, l'exécution, ou le stockage du Logiciel sur tout support.
3. la possibilité d'en observer, d'en étudier, ou d'en tester le fonctionnement afin de déterminer les idées et principes qui sont à la base de n'importe quel élément de ce Logiciel; et ceci, lorsque le Licencié effectue toute

opération de chargement, d'affichage, d'exécution, de transmission ou de stockage du Logiciel qu'il est en droit d'effectuer en vertu du Contrat.

5.2 DROIT D'APPORTER DES CONTRIBUTIONS

Le droit d'apporter des Contributions comporte le droit de traduire, d'adapter, d'arranger ou d'apporter toute autre modification au Logiciel et le droit de reproduire le logiciel en résultant.

Le Licencié est autorisé à apporter toute Contribution au Logiciel sous réserve de mentionner, de façon explicite, son nom en tant qu'auteur de cette Contribution et la date de création de celle-ci.

5.3 DROIT DE DISTRIBUTION

Le droit de distribution comporte notamment le droit de diffuser, de transmettre et de communiquer le Logiciel au public sur tout support et par tout moyen ainsi que le droit de mettre sur le marché à titre onéreux ou gratuit, un ou des exemplaires du Logiciel par tout procédé.

Le Licencié est autorisé à distribuer des copies du Logiciel, modifié ou non, à des tiers dans les conditions ci-après détaillées.

5.3.1 DISTRIBUTION DU LOGICIEL SANS MODIFICATION

Le Licencié est autorisé à distribuer des copies conformes du Logiciel, sous forme de Code Source ou de Code Objet, à condition que cette distribution respecte les dispositions du Contrat dans leur totalité et soit accompagnée :

1. d'un exemplaire du Contrat,
2. d'un avertissement relatif à la restriction de garantie et de responsabilité du Concédant telle que prévue aux articles 8 et 9, et que, dans le cas où seul le Code Objet du Logiciel est redistribué, le Licencié permette aux futurs Licenciés d'accéder facilement au Code Source complet du Logiciel en indiquant les modalités d'accès, étant entendu que le coût additionnel d'acquisition du Code Source ne devra pas excéder le simple coût de transfert des données.

5.3.2 DISTRIBUTION DU LOGICIEL MODIFIÉ

Lorsque le Licencié apporte une Contribution au Logiciel, les conditions de distribution du Logiciel Modifié en résultant sont alors soumises à l'intégralité des dispositions du Contrat.

Le Licencié est autorisé à distribuer le Logiciel Modifié, sous forme de code source ou de code objet, à condition que cette distribution respecte les dispositions du Contrat dans leur totalité et soit accompagnée :

1. d'un exemplaire du Contrat,
2. d'un avertissement relatif à la restriction de garantie et de responsabilité du Concédant telle que prévue aux articles 8 et 9, et que, dans le cas où seul le code objet du Logiciel Modifié est redistribué, le Licencié permette aux futurs Licenciés d'accéder facilement au code source complet du Logiciel Modifié en indiquant les modalités d'accès, étant entendu que le coût additionnel d'acquisition du code source ne devra pas excéder le simple coût de transfert des données.

5.3.3 DISTRIBUTION DES MODULES EXTERNES

Lorsque le Licencié a développé un Module Externe les conditions du Contrat ne s'appliquent pas à ce Module Externe, qui peut être distribué sous un contrat de licence différent.

5.3.4 COMPATIBILITÉ AVEC LA LICENCE GNU GPL

Le Licencié peut inclure un code soumis aux dispositions d'une des versions de la licence GNU GPL dans le Logiciel modifié ou non et distribuer l'ensemble sous les conditions de la même version de la licence GNU GPL.

Le Licencié peut inclure le Logiciel modifié ou non dans un code soumis aux dispositions d'une des versions de la licence GNU GPL et distribuer l'ensemble sous les conditions de la même version de la licence GNU GPL.

Article 6 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

6.1 SUR LE LOGICIEL INITIAL

Le Titulaire est détenteur des droits patrimoniaux sur le Logiciel Initial. Toute utilisation du Logiciel Initial est soumise au respect des conditions dans lesquelles le Titulaire a choisi de diffuser son œuvre et nul autre n'a la faculté de modifier les conditions de diffusion de ce Logiciel Initial.

Le Titulaire s'engage à ce que le Logiciel Initial reste au moins régi par le Contrat et ce, pour la durée visée à l'article 4.2.

6.2 SUR LES CONTRIBUTIONS

Le Licencié qui a développé une Contribution est titulaire

sur celle-ci des droits de propriété intellectuelle dans les conditions définies par la législation applicable.

6.3 SUR LES MODULES EXTERNES

Le Licencié qui a développé un Module Externe est titulaire sur celui-ci des droits de propriété intellectuelle dans les conditions définies par la législation applicable et reste libre du choix du contrat régissant sa diffusion.

6.4 DISPOSITIONS COMMUNES

Le Licencié s'engage expressément :

1. à ne pas supprimer ou modifier de quelque manière que ce soit les mentions de propriété intellectuelle apposées sur le Logiciel;
 2. à reproduire à l'identique lesdites mentions de propriété intellectuelle sur les copies du Logiciel modifié ou non.
- Le Licencié s'engage à ne pas porter atteinte, directement ou indirectement, aux droits de propriété intellectuelle du Titulaire et/ou des Contributeurs sur le Logiciel et à prendre, le cas échéant, à l'égard de son personnel toutes les mesures nécessaires pour assurer le respect des dits droits de propriété intellectuelle du Titulaire et/ou des Contributeurs.

Article 7 - SERVICES ASSOCIÉS

7.1 Le Contrat n'oblige en aucun cas le Concédant à la réalisation de prestations d'assistance technique ou de maintenance du Logiciel.

Cependant le Concédant reste libre de proposer ce type de services. Les termes et conditions d'une telle

assistance technique et/ou d'une telle maintenance seront alors déterminés dans un acte séparé. Ces actes de maintenance et/ou assistance technique n'engageront que la seule responsabilité du Concédant qui les propose.

7.2 De même, tout Concédant est libre de proposer, sous sa seule responsabilité, à ses licenciés une garantie, qui n'engagera que lui, lors de la redistribution du Logiciel et/ou du Logiciel Modifié et ce, dans les conditions qu'il souhaite. Cette garantie et les modalités financières de son application feront l'objet d'un acte séparé entre le Concédant et le Licencié.

Article 8 - RESPONSABILITÉ

8.1 Sous réserve des dispositions de l'article 8.2, le Licencié a la faculté, sous réserve de prouver la faute du Concédant concerné, de solliciter la réparation du préjudice direct qu'il subirait du fait du Logiciel et dont il apportera la preuve.

8.2 La responsabilité du Concédant est limitée aux engagements pris en application du Contrat et ne saurait être engagée en raison notamment :

(i) des dommages dus à l'inexécution, totale ou partielle, de ses obligations par le Licencié, (ii) des dommages directs ou indirects découlant de l'utilisation ou des performances du Logiciel subis par le Licencié et (iii) plus généralement d'un quelconque dommage indirect. En particulier, les Parties conviennent expressément que tout préjudice financier ou commercial (par exemple perte de données, perte de bénéfices, perte d'exploitation, perte de clientèle ou de commandes, manque à gagner, trouble commercial quelconque) ou toute action dirigée contre le Licencié par un tiers, constitue un dommage indirect et n'ouvre pas droit à réparation par le Concédant.

Article 9 - GARANTIE

9.1 Le Licencié reconnaît que l'état actuel des connaissances scientifiques et techniques au moment de la mise en circulation du Logiciel ne permet pas d'en tester et d'en vérifier toutes les utilisations ni de détecter l'existence d'éventuels défauts. L'attention du Licencié a été attirée sur ce point sur les risques associés au chargement, à l'utilisation, la modification et/ou au développement et à la reproduction du Logiciel qui sont réservés à des utilisateurs avertis. Il relève de la responsabilité du Licencié de contrôler, par tous moyens, l'adéquation du produit à ses besoins, son bon fonctionnement et de s'assurer qu'il ne causera pas de dommages aux personnes et aux biens.

9.2 Le Concédant déclare de bonne foi être en droit de concéder l'ensemble des droits attachés au Logiciel (comprenant notamment les droits visés à l'article 5).

9.3 Le Licencié reconnaît que le Logiciel est fourni „en l'état“ par le Concédant sans autre garantie, expresse ou tacite, que celle prévue à l'article 9.2 et notamment sans aucune garantie sur sa valeur commerciale, son caractère sécurisé, innovant ou pertinent.

En particulier, le Concédant ne garantit pas que le Logiciel est exempt d'erreur, qu'il fonctionnera sans interruption, qu'il sera compatible avec l'équipement du Licencié et sa configuration logicielle ni qu'il remplira les besoins du Licencié.

9.4 Le Concédant ne garantit pas, de manière expresse ou tacite, que le Logiciel ne porte pas atteinte à un quelconque droit de propriété intellectuelle d'un tiers portant sur un brevet, un logiciel ou sur tout autre droit de propriété. Ainsi, le

Concédant exclut toute garantie au profit du Licencié contre les actions en contrefaçon qui pourraient être diligentées au titre de l'utilisation, de la modification, et de la redistribution du Logiciel. Néanmoins, si de telles actions sont exercées contre le Licencié, le Concédant lui apportera son aide technique et juridique pour sa défense. Cette aide technique et juridique est déterminée au cas par cas entre le Concédant concerné et le Licencié dans le cadre d'un protocole d'accord. Le Concédant dégage toute responsabilité quant à l'utilisation de la dénomination du Logiciel par le Licencié. Aucune garantie n'est apportée quant à l'existence de droits antérieurs sur le nom du Logiciel et sur l'existence d'une marque.

Article 10 - RÉSILIATION

10.1 En cas de manquement par le Licencié aux obligations mises à sa charge par le Contrat, le Concédant pourra résilier de plein droit le Contrat trente (30) jours après notification adressée au Licencié et restée sans effet.

10.2 Le Licencié dont le Contrat est résilié n'est plus autorisé à utiliser, modifier ou distribuer le Logiciel. Cependant, toutes les licences qu'il aura concédées antérieurement à la résiliation du Contrat resteront valides sous réserve qu'elles aient été effectuées en conformité avec le Contrat.

Article 11 - DISPOSITIONS DIVERSES

11.1 CAUSE EXTÉRIEURE

Aucune des Parties ne sera responsable d'un retard ou d'une défaillance d'exécution du Contrat qui serait dû à un cas de force majeure, un cas fortuit ou une cause extérieure, telle que, notamment, le mauvais

fonctionnement ou les interruptions du réseau électrique ou de télécommunication, la paralysie du réseau liée à une attaque informatique, l'intervention des autorités gouvernementales, les catastrophes naturelles, les dégâts des eaux, les tremblements de terre, le feu, les explosions, les grèves et les conflits sociaux, l'état de guerre...

11.2 Le fait, par l'une ou l'autre des Parties, d'omettre en une ou plusieurs occasions de se prévaloir d'une ou plusieurs dispositions du Contrat, ne pourra en aucun cas impliquer renonciation par la Partie intéressée à s'en prévaloir ultérieurement.

11.3 Le Contrat annule et remplace toute convention antérieure, écrite ou orale, entre les Parties sur le même objet et constitue l'accord entier entre les Parties sur cet objet. Aucune addition ou modification aux termes du Contrat n'aura d'effet à l'égard des Parties à moins d'être faite par écrit et signée par leurs représentants dûment habilités.

11.4 Dans l'hypothèse où une ou plusieurs des dispositions du Contrat s'avèrerait contraire à une loi ou à un texte applicable, existants ou futurs, cette loi ou ce texte prévaudrait, et les Parties feraient les amendements nécessaires pour se conformer à cette loi ou à ce texte. Toutes les autres dispositions resteront en vigueur. De même, la nullité, pour quelque raison que ce soit, d'une des dispositions du Contrat ne saurait entraîner la nullité de l'ensemble du Contrat.

11.5 LANGUE

Le Contrat est rédigé en langue française et en langue anglaise, ces deux versions faisant également foi.

Article 12 - NOUVELLES VERSIONS DU CONTRAT

12.1 Toute personne est autorisée à copier et distribuer des copies de ce Contrat.

12.2 Afin d'en préserver la cohérence, le texte du Contrat est protégé et ne peut être modifié que par les auteurs de la licence, lesquels se réservent le droit de publier périodiquement des mises à jour ou de nouvelles versions du Contrat, qui posséderont chacune un numéro distinct. Ces versions ultérieures seront susceptibles de prendre en compte de nouvelles problématiques rencontrées par les logiciels libres.

12.3 Tout Logiciel diffusé sous une version donnée du Contrat ne pourra faire l'objet d'une diffusion ultérieure que sous la même version du Contrat ou une version postérieure, sous réserve des dispositions de l'article 5.3.4.

Article 13 - LOI APPLICABLE ET COMPÉTENCE TERRITORIALE

13.1 Le Contrat est régi par la loi française. Les Parties conviennent de tenter de régler à l'amiable les différends ou litiges qui viendraient à se produire par suite ou à l'occasion du Contrat.

13.2 A défaut d'accord amiable dans un délai de deux (2) mois à compter de leur survenance et sauf situation relevant d'une procédure d'urgence, les différends ou litiges seront portés par la Partie la plus diligente devant les Tribunaux compétents de Paris.

Version 2.0 du 2006-09-05.

Service commercial : 0033 (0) 3 88 58 02 02
Importé par Pearl | 6 rue de la Scheer | F-67600 Sélestat

© REV2 / 07.10.2015 - MB//LS//MF